

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
DU 7 AVRIL 2025 À 17 H00
Présidé par Monsieur Richard STRAMBIO, Président**

PRÉSENTS :

Richard STRAMBIO, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Bernard CHILINI, Nathalie GONZALES, Daniel MARIA, Alain CAYMARIS, Serge BALDECCHI, Raymond GRAS, Albert DAVID, Christophe CARRIERE, Karine ALSTERS, Sophie DUFOUR, Nadine DECARLIS, Alain BARALE, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Georges ROUVIER, Michel PONTE, Marie-Laure TORTOSA, Stella ACCIARI, Danielle ADOUX-COPIN, Anne-Marie AMOROSO, Laureline AUBOURG-BASTIANI, Jacques BERTRAND, Bernard BONNABEL, Christine CHALOT-FOURNET, Nicolas DATCHY, Francine FIORINI, Valérie FLAUS, Jean-Yves FORT, Jean FOURISCOT, Sylvie FRANCIN, François GIBAUD, Jean Pierre GUINDEO, Marie-Christine GUIOL, Françoise LEGRAIEN, Marie-José MAUREL, Jean-Bernard MIGLIOLI, Gil OLIVIER, Michèle PELASSY, Pierre PENEL, Olivier POMMERET, Régis ROUX, Jean-Daniel SANTONI, Jean-Pierre SOUZA, Christine VILLELONGUE

REPRÉSENTÉ(S) :

Hugues MARTIN pouvoir à Serge BALDECCHI, Christine PREMOSELLI pouvoir à Sylvie FRANCIN, Guillaume DJENDEREDJIAN pouvoir à Jean-Pierre GUINDEO, Malika GUELLATI pouvoir à Valérie FLAUS, Grégory LOEW pouvoir à Bernard BONNABEL, Christine NICCOLETTI pouvoir à Danielle ADOUX-COPIN, Philippe ROUX pouvoir à Valérie MARCY, Romain VACQUIER pouvoir à Liliane BOYER

ABSENT(S) :

Gérald PIERRUGUES, Nathalie PEREZ-LEROUX, Franck AMBROSINO, Hugues BONNET, Stéphan CERET, Cédric DUBOIS, Brigitte DUBOIS, Thierry PESCE, Philippe SCHRECK

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Laureline AUBOURG-BASTIANI

Ordre du jour

C_2025_035 - Délégations du Conseil communautaire au Président et au Bureau communautaire - Modifications

C_2025_036 - Rapport Développement Durable 2024

C_2025_037 - Ratification des accords de la Cop Régionale pour la transition écologique en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

C_2025_038 - Site de billetterie Culture en Dracénie - Conditions générales de vente

C_2025_039 - Boutique du musée des Arts et Traditions Populaires - Nouveaux articles et tarifs

C_2025_040 - Patrimoines et musées - Organisation de l'exposition "Dragons et animaux fantastiques" - Signature d'une convention de partenariat entre le musée du Louvre-Lens et DPVa

C_2025_041 - Conservatoire d'agglomération - Mise à jour de la grille tarifaire annuelle

C_2025_042 - Développement culturel du territoire et Education Artistique et Culturelle - Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

C_2025_043 - Fixation des tarifs pour les produits de la Boutique de l'Office de Tourisme Intercommunal

C_2025_044 - Convention de partenariat avec l'Agence de développement Touristique du Var : actions de promotion

C_2025_045 - Autour du Vin prend l'air : fixation des tarifs

C_2025_046 - Plan d'actions touristiques 2025 - Demande de subvention au Conseil départemental du Var

C_2025_047 - Territoire d'Industrie - Convention de partenariat entre Dracénie Provence Verdon agglomération et la Communauté de communes Pays de Fayence

C_2025_048 - Aide et accompagnement des entreprises - contribution à l'application Espace entreprises 83

C_2025_049 - Convention de mise à disposition des piscines communautaires pour les cours particuliers de natation

C_2025_050 - Programme Local de l'Habitat 2019/2024 - Garantie d'emprunt à Grand Delta Habitat - Construction de 20 logements sociaux "Villa Masade" sur la commune de Trans en Provence

C_2025_051 - Programme Local de l'Habitat 2019/2024 - Garantie d'emprunt à VAR HABITAT - Construction de 50 logements sociaux "LES ALLEES DE JADE" sur la commune de Draguignan

C_2025_052 - Programme Local de l'Habitat 2019-2024 - Soutien à la rénovation du parc privé - Attribution d'aides financières de DPVa

C_2025_053 - Programme Local de l'Habitat 2019-2024 - Soutien à la rénovation du parc privé - Attribution d'aides financières pour le compte de la Région Sud PACA

C_2025_054 - Conférence Intercommunale du Logement : approbation de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) 2025-2031 et du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID) 2025-2031

C_2025_055 - Programme Local de l'Habitat 2019-2024 - Convention de délégation des aides à la pierre avec L'Etat - Approbation de l'avenant de fin de gestion 2024

C_2025_056 - Programme Local de l'Habitat 2019-2024 - Convention de délégation des aides à la pierre avec l'Etat - Approbation de la programmation 2024

C_2025_057 - Avenant de programmation Anah 2025

C_2025_058 - Modification du périmètre du Permis de louer - Commune du Muy

C_2025_059 - Guide d'intervention de l'OPAH RU de Draguignan

C_2025_060 - Acquisition foncière dans le cadre de la viabilisation de la ZAE de Callas - Partie d'une parcelle actuellement cadastrée section D n°327 appartenant à Madame BOURDAUD

C_2025_061 - Acquisition foncière dans le cadre de la viabilisation de la ZAE de Callas - Partie de la parcelle actuellement cadastrée section D n°330 appartenant à l'indivision BRUNO

C_2025_062 - Acquisition foncière dans le cadre de la viabilisation de la ZAE de Callas - Partie de la parcelle actuellement cadastrée section D n°336 appartenant aux époux LE BITOUX

C_2025_063 - Acquisition foncière dans le cadre de la viabilisation de la ZAE de Callas - Partie de la parcelle actuellement cadastrée section D n°873p appartenant aux époux GADRET - Annule et remplace la délibération C_2025_015

C_2025_064 - Charte informatique de DPVa

C_2025_065 - Contrat Opérationnel de Mobilité du Bassin L (regroupant CC Golfe de St Tropez, Estérel Côte d'Azur Agglomération, CC Lacs et Gorges du Verdon, CC Pays de Fayence et DPVa) - Validation du plan d'action 2025

C_2025_066 - Attribution d'une subvention à l'association des usagers de la gare des Arcs/Draguignan (AUGAD)

C_2025_067 - Régularisation acquisitions SMA/DPVa - action 35 phase III

C_2025_068 - Protocole transactionnel avec la société SOFOVAR

C_2025_069 - ADELPHÉ : Nouveau contrat unique d'agrément 2025-2029 pour la collecte sélective

C_2025_070 - Attribution des subventions pour les actions Contrat de Ville 2025

C_2025_071 - Appel à projets annuel au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la

Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) - Demande de subventions 2025

C_2025_072 - Attribution de subventions au Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) et à l'association le Cap dans le cadre du dispositif Intervenant Social en Commissariat et Gendarmerie (ISCG)

C_2025_073 - Attribution de subventions à l'Association de Prévention Spécialisée (APS) avec signature de convention d'objectifs et de moyens

C_2025_074 - Attribution de subventions pour les permanences Point justice 2025

C_2025_075 - Cohésion sociale, santé et parentalité - Attribution de subventions aux associations partenaires

C_2025_076 - Attribution de subventions pour l'année 2025

C_2025_077 - Taux de fiscalité 2025

C_2025_078 - Taxe GEMAPI 2025

C_2025_079 - Election du président de séance pour le vote du compte administratif du Budget principal et des Budgets annexes

C_2025_080 - Budget Principal et Budgets annexes - Comptes de gestion 2024

C_2025_081 - Budget Principal - Compte Administratif 2024

C_2025_082 - Budget annexe GEMAPI - Compte Administratif 2024

C_2025_083 - Budget annexe Ordures Ménagères - Compte Administratif 2024

C_2025_084 - Budget annexe Transports - Compte Administratif 2024

C_2025_085 - Budget annexe Office Intercommunal de Tourisme - Compte Administratif 2024

C_2025_086 - Budget annexe Santé - Compte Administratif 2024

C_2025_087 - Budget annexe ZAC SAINTE BARBE - Compte Administratif 2024

C_2025_088 - Budget annexe ZAC DES BREGUIERES - Compte Administratif 2024

C_2025_089 - Budget annexe ZAE DES 4 CHEMINS - Compte Administratif 2024

C_2025_090 - Budget annexe ZAE DE CALLAS - Compte Administratif 2024

C_2025_091 - Budget annexe EAU - Compte Administratif 2024

C_2025_092 - Budget annexe ASSAINISSEMENT - Compte Administratif 2024

C_2025_093 - Attribution de compensation provisoire 2025

C_2025_094 - Dotation de Solidarité Communautaire provisoire 2025

C_2025_095 - Subvention équilibre du Budget Principal au Budget des ordures ménagères- Exercice 2025

C_2025_096 - Budget Principal - Affectation des résultats 2024

C_2025_097 - Budget Principal - Budget Primitif 2025

C_2025_098 - Budget annexe GEMAPI - Affectation des résultats 2024

C_2025_099 - Budget annexe GEMAPI - Budget Primitif 2025

C_2025_100 - Budget annexe Ordures Ménagères - Affectation des résultats 2024

C_2025_101 - Budget annexe Ordures Ménagères - Budget Primitif 2025

C_2025_102 - Budget annexe Transports - Affectation des résultats 2024

C_2025_103 - Budget annexe Transports - Budget Primitif 2025

C_2025_104 - Budget annexe Office de Tourisme Intercommunal - Affectation des résultats 2024

C_2025_105 - Budget annexe Office de Tourisme Intercommunal - Budget Primitif 2025

C_2025_106 - Budget annexe Santé - Affectation des résultats 2024

C_2025_107 - Budget annexe Santé - Budget Primitif 2025

C_2025_108 - Budget annexe ZAC SAINTE BARBE - Affectation des résultats 2024

C_2025_109 - Budget annexe ZAC SAINTE BARBE - Budget Primitif 2025

C_2025_110 - Budget annexe ZAC DES BREGUIERES- Affectation des résultats 2024

C_2025_111 - Budget annexe ZAC DES BREGUIERES- Budget Primitif 2025

C_2025_112 - Budget annexe ZAE DE CALLAS- Affectation des résultats 2024

C_2025_113 - Budget annexe ZAE DE CALLAS- Budget Primitif 2025

C_2025_114 - Budget annexe EAU- Affectation des résultats 2024

C_2025_115 - Budget annexe EAU - Budget Primitif 2025

C_2025_116 - Budget annexe ASSAINISSEMENT - Affectation des résultats 2024

C_2025_117 - Budget annexe ASSAINISSEMENT - Budget Primitif 2025

C_2025_118 - Budget annexe ZAE DES CADENADES - Budget Primitif 2025
C_2025_119 - Actualisation des besoins d'ouverture de postes
C_2025_120 - Motion de soutien au projet d'ouverture du Musée de l'Infanterie à Draguignan

Richard STRAMBIO

Bonsoir à tous, mes chers collègues, au public venu nombreux, bienvenue dans ce bel auditorium. Je vais commencer par faire l'appel nominal des membres du conseil.

Le quorum étant atteint, nous pouvons débiter ce conseil d'agglomération. Je vous rappelle qu'il est diffusé sur le compte Facebook de l'agglomération.

Je propose, comme secrétaire de séance, Laureline Aubourg-Bastiani, notre benjamine. Quelqu'un est-il contre ? Merci, Laureline.

Vous avez pu prendre connaissance du procès-verbal des deux conseils du 20 février du 17 mars dernier. Avez-vous des questions ou des remarques ? Il n'y en a pas. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

Passant à l'ordre du jour, Monsieur le Président fait part des décisions qui ont été prises en vertu des articles L-2122-22 et L-5211-10 du Code général des collectivités territoriales pour la période du 11 février au 20 mars 2025.

Avant de débiter l'examen des délibérations, je souhaite vous informer de l'abandon du projet de Pôle de Transition Environnementale de la Dracénie, le PTE, je vais vous en expliquer les raisons. L'ADEME nous a indiqué à la fin de l'année 2024, et le préfet l'a confirmé en février 2025, que les combustibles solides de recyclage (CSR) ne seront plus subventionnés. Cela représente pour le projet une perte de subventions, non-compensée par d'autres aides, d'un montant de 10 M€.

En outre, sur les 20 millions d'euros, les subventions escomptées initialement, environ 4 millions par la région, mais ils ont été acquis, ce qui contraindrait DPVa à prendre en charge près de 15 millions d'euros supplémentaires.

Le Service départemental d'incendie et de secours a par ailleurs, en octobre 2024, demandé la réalisation d'une piste périmétrale non prévue initialement, ce qui représente un surcoût très significatif. En raison de la non-obtention de ces subventions et de ces surcoûts, le modèle économique projeté, qui devait nous garantir un prix à la tonne de 175 euros n'est plus atteignable. Le prix à la tonne est désormais au-delà de 200 euros, ce qui risque de faire une augmentation de la TEOM, ce qui n'est pas conforme à l'économie du projet initial que nous souhaitions.

À cela s'ajoute très certainement un retard important dans le planning, prévu par la convention avec une ouverture potentielle en 2030 seulement, ce qui ne correspond plus du tout au contrat initial.

Par ailleurs, le prestataire vient de nous indiquer qu'aucun prospect n'a signé les contrats d'achat d'énergie du réseau de chaleur, ce qui ne permet pas d'atteindre le seuil réglementaire de 70 % de production de chaleur. Encore une conséquence pour la TGAP de 15 euros par tonne, donc ça ne correspond plus du tout au projet économique.

Enfin, dans le cadre de l'enquête publique, au niveau du SCoT, le commissaire-enquêteur a émis une réserve relative à la localisation du projet à cause de la proximité de certaines habitations et a recommandé, au cas où il y ait un autre projet, un autre site d'installation. La recherche d'un autre site prendra du temps et nécessite une nouvelle étude, notamment financière, du projet.

Au regard de ces éléments, il n'apparaît plus possible de réaliser le projet d'unité de prétraitement et de valorisation des déchets dans ces conditions, notamment techniques et financières, prévues par la convention de délégation de service public.

Par conséquent, j'ai décidé de résilier, pour motif d'intérêt général, la convention de délégation de services publics conclue le 13 mars 2024 pour la construction et l'exploitation d'une unité de prétraitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés et du réseau de chaleur

associé. Un courrier recommandé a été envoyé en date du 31 mars dernier à la SEMOP, lui signifiant l'arrêt du projet en lui demandant de dénoncer l'ensemble des contrats en cours et de procéder à une opération de fin de contrat de la convention qui nous lie. Nous avons, de toute façon, travaillé à une solution alternative, notamment au lancement d'un marché multi-filières pour quatre ans, c'est en bonne voie. Je vous remercie.

Maintenant, il y a le vote d'une motion pour l'implantation du Musée de l'Infanterie dans l'ancien Mas de Chabran, demander une motion de soutien pour le futur Musée de l'Infanterie demandée par nos amis militaires et le père de l'Arme, c'est-à-dire le Général Pascal Georgin. Avez-vous des questions ? Vous avez tous lu la motion, je crois ? Si vous voulez, je vous laisse prendre connaissance de la motion et nous en parlerons en fin de conseil. Je vous remercie tous pour votre belle participation, Mesdames, Messieurs, qui sont venus nombreux.

Nous allons appeler à la barre Daniel Maria pour les affaires générales. Monsieur le Maire de Callas, vous avez la parole.

C_2025_035 - Délégations du Conseil communautaire au Président et au Bureau communautaire - Modifications

Daniel MARIA

Merci Président. Bonsoir tout le monde. La délibération que j'ai à vous présenter concerne les délégations du Conseil communautaire au Président et au Bureau Communautaire. Il s'agit d'une modification. Conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, le président, les vice-présidents ayant reçu des délégations ou le bureau dans son ensemble peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant. En l'occurrence, cette délibération a pour objectif de venir en complément des différentes délégations déjà octroyées et de faciliter le travail et la réactivité de l'administration. Il est proposé de modifier les délégations au Président qui pourra accepter et signer des transactions, protocoles transactionnels, propositions de règlement amiable et médiations, dans la limite de 20 000 euros pour une transaction signée et dans tout domaine relevant de la compétence de l'agglomération. Cette modification est motivée aujourd'hui avec la direction de l'eau et de l'assainissement où il y a régulièrement des transactions amiables, et il n'y avait pas de possibilité de déléguer au Président cette possibilité-là. Il nous aurait été obligatoire de chaque fois délibérer pour des éléments qui sont dans la vie quotidienne. Voilà, Président. Il convient de voter cette délibération qui a reçu un avis favorable de la commission "Administration générale et performance publique" qui s'est réunie le 19 mars 2025, de modifier la délibération dans ce sens-là et d'autoriser le Président à assurer l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Président met aux voix la délibération.

Le conseil d'agglomération, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'adopter cette délibération.

Richard STRAMBIO

Nous appelons maintenant madame Nathalie Gonzales pour la transition écologique.

C_2025_036 - Rapport Développement Durable 2024

Nathalie GONZALES

Il faut ce soir vous faire une présentation du rapport de développement durable pour l'année 2024. On va essayer de le faire en disant suffisamment de choses, tout en essayant d'être la plus concise possible.

Ce rapport de développement durable présente, avec les événements marquants pour cette année, une année d'action qui aura été structurante, qui va se décliner sur la stratégie et les